



**INSPIR'  
ACTION**

Formation  
RESPAI  
- FAS  
Bourgogne-  
Franche-Comté

# Formation RESPAI - Réseau Expérience Soutien Pair- Aidance

-

## Fédération des acteurs de la solidarité

[Bourgogne-Franche-Comté]

*Rédigé par Héloïse Meuley, chargée de mission santé et Philippe Brun, chargé de mission pair-aidance (coordonnées en bas)*

## PROBLÉMATIQUE & CONTEXTE

La pair-aidance regroupe un ensemble de pratiques d'accompagnement ou encore d'entraide et de soutien, par lesquelles une personne s'appuie sur son savoir expérientiel, tiré de sa propre expérience, d'une situation vécue, et habituellement considérée comme difficile et/ou stigmatisante ou négative (exemples : expérience de vie à la rue, précarité, conduite addictive, troubles psychiatriques, etc.). Il s'agit d'aider des personnes rencontrant actuellement des difficultés analogues.

L'enjeu est de « retourner le stigmate » – pour en faire un levier de savoir et d'action – et ainsi lutter contre la discrimination des personnes ayant vécu un parcours en dehors des normes attendues.



## INSPIR' ACTION

Formation  
RESPAI

- FAS  
Bourgogne-  
Franche-Comté

## OBJECTIFS

- Contribuer à la reconnaissance de l'expertise des personnes concernées et à la valorisation du savoir expérientiel, complémentaire au travail social et soignant.
- Développer l'accompagnement par les pairs dans les secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires des personnes vulnérables.
- Outiller des personnes concernées pour qu'elles puissent exercer des missions de médiation sociale et sanitaire auprès de leurs pairs.

## RACONTEZ VOTRE PROJET...

Le projet repose sur l'élaboration et la mise en place d'une formation co-construite par un groupe-projet réunissant des structures sociales, médico-sociales et sanitaires, des personnes en situation de précarité, le Conseil régional des Personnes Accueillies et de pairs-aidant·es en exercice ou en devenir.

La formation se caractérise par la présence de pairs-aidant·es dans l'équipe de formateurs et formatrices et par l'alternance entre formation théorique et pratique en stage (lieux de stage : Un chez soi d'abord, CHRS, hôpital, CAARUD, etc.).

Depuis le lancement de la première formation en 2019/2020, deux autres formations ont eu lieu et une quatrième a débuté en début d'année 2022. Chaque session rassemble entre 8 et 10 personnes

La Fédération développe également des actions complémentaires de sensibilisation et de mobilisation sur la thématique à l'occasion d'événements régionaux et nationaux.

## RÉSULTATS & PERSPECTIVES

**Par rapport aux objectifs, quels résultats ont été obtenus ?**

- Une auto-évaluation positive de la formation et de leur progression par les stagiaires.



## INSPIR' ACTION

Formation  
RESPAI  
- FAS  
Bourgogne-  
Franche-Comté

- Un taux de sortie vers un emploi ou un engagement bénévole en tant que pair-aidant·e de 80% sur les 3 ans. Les structures qui embauchent sont souvent celles qui ont accueilli les stagiaires.
- Patient·e/usager·e remis au cœur des pratiques et évolution des regards sur les personnes accompagnées.
- Remise en question des pratiques des équipes : les structures deviennent ambassadrices de la formation et de la pair-aidance, évaluation positive de leur expérience.

### Avez-vous observé des effets inattendus ?

Un regard plus optimiste des travailleur·euses sociaux sur les personnes qu'ils·elles accompagnent et qui pourraient devenir un jour leur collègue.

La mobilisation enthousiaste de structures pour l'accueil de stagiaires alors qu'elles ne connaissaient pas le sujet avant d'être sollicitées.

Le développement de la participation des personnes accompagnées dans les structures partenaires.

### Quelles sont les perspectives pour l'action ?

- Poursuite des actions de sensibilisation : présentation au/à la Défenseur·e des droits, participation de pairs-aidant·es à des évènements, formations de professionnel·les, etc.
- Formalisation d'un collectif de pairs-aidant·es en vue de proposer des actions de formation complémentaire et d'analyse des pratiques visant la promotion de nouvelles pratiques d'accompagnement.
- Certification de la formation, en ayant le souci qu'elle reste accessible aux personnes les moins à l'aise avec l'écrit ou la maîtrise de la langue française.
- Réalisation d'une étude sur l'impact de la pair-aidance dans la restauration des droits et du pouvoir d'agir des personnes accompagnées.



**Si un autre territoire souhaitait reproduire votre action, quels conseils lui donneriez-vous ?**

Conditions de réussite :

- Co-construire l'action avec des pair-aidant·es et des structures partenaires impliquées, ce qui implique l'accompagnement des équipes de professionnel·les
- Trouver des financements pour la création ou pérennisation de postes
- Impliquer des structures partenaires pour être ambassadrices du projet

Obstacles :

- Moyens humains importants à mobiliser pour monter et faire vivre le projet
- Réticences à lever auprès des professionnel·les et des institutions

## FICHE-IDENTITÉ DE L'ACTION

**Porteur de l'action :**

Fédération des Acteurs de la Solidarité de Bourgogne-Franche-Comté

**Territoire d'intervention :**

Région Bourgogne-Franche-Comté

**Cadres d'intervention politique dans lesquels s'inscrivent l'action :**

Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins 2018-2022 (PRAPS), qui fait partie du Programme Régional de Santé (PRS) ; Stratégie de lutte contre la pauvreté 2018-2022.

**Public visé :**

Personnes en situation de précarité, (ayant été) discriminées/stigmatisées

**Partenaires opérationnels :**

Fédération des Acteurs de la Solidarité ; Relais Ozanam (pour la formation au travail d'intégration des pair-aidant.e.s dans les



**INSPIR'**  
**ACTION**  
—  
Formation  
RESPAI  
- FAS  
Bourgogne-  
Franche-Comté

équipes); Conseil Régional des Personnes Accueillies – Bourgogne-Franche-Comté ; Réseau des Fédérations des Acteurs de la Solidarité.

**Partenaires financiers :**

ARS de Bourgogne-Franche-Comté ; Fondation ADREA ; Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté ; Fédération des Acteurs de la Solidarité.

**Précisez la gouvernance de l'action :**

Un groupe de travail construit la formation, les actions de sensibilisation des acteurs.ices et l'accompagnement des structures partenaires.

Il est composé de pair-aidants, de stagiaires anciens ou en formation, de personnes intéressées par la formation, de professionnel·les des champs de l'action sociale, du médico-social et sanitaire, de personnes participantes au Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA) de la région Bourgogne-Franche-Comté, des partenaires financeurs de l'action.

## TERRITOIRE

**Votre action s'inscrit-elle dans une dynamique territoriale de santé ?**

- Un Atelier Santé Ville
- Un contrat local de santé
- Un conseil local de santé mentale
- Autre (précisez : PRAPS Bourgogne-Franche-Comté)

**Le territoire est-il couvert par un contrat de ville ?**

- Oui
- Non
- Ne sait pas

**Si oui, votre action s'inscrit-elle dans le contrat de ville ?**

- Oui



Non  
 Ne sait pas

**INSPIR'**  
**ACTION**  
—  
Formation  
RESPAI  
- FAS  
Bourgogne-  
Franche-Comté

## AUTRES RESSOURCES

[Développer le Travail Pair dans le champ de la veille sociale, de l'hébergement et du logement \(publication de FAS et de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement \(Dihal\)](#)

[Acte de la « Journée régionale des actrices et acteurs de la médiation en santé » - 08/09/2020 – FAS Bourgogne-Franche-Comté](#)

## CONTACT RÉFÉRENT

**Prénom Nom**

Philippe Brun

**Fonction**

Chargé de mission pair-aidance

**Structure**

Fédération des Acteurs de la Solidarité Bourgogne-Franche-Comté

**Mail**

[pair-aidance@federationsolidarite-bfc.org](mailto:pair-aidance@federationsolidarite-bfc.org)

**Tél**

06 26 41 37 46

*Mis à jour en février 2022*

*Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « Discriminations et santé ».*

*À télécharger ici → <https://www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/nos-publications/dossiers-ressources/discriminations-et-sante/>*